

La concertation régionale
Regional Consultation
La concertación regional

Line Arsenault, Richard Couture, Gérard Héon, Jean-Yves Théberge and
Richard Bastien

Volume 40, Number 4, October–December 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033500ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033500ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la
documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arsenault, L., Couture, R., Héon, G., Théberge, J.-Y. & Bastien, R. (1994). La
concertation régionale. *Documentation et bibliothèques*, 40(4), 241–245.
<https://doi.org/10.7202/1033500ar>

Article abstract

Several administrative regions of Québec have school library committees.
Their organisation, operations, and choice of activities vary from one region to
the next. Five coordinators describe the projects and activities accomplished in
their regions.

La concertation régionale

Line Arsenault, Commission scolaire des Belles-Rivières

Richard Couture, Commission scolaire Beauport

Gérard Héon, Commission scolaire des Chênes

Jean-Yves Théberge, Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu

Richard Bastien, Direction régionale (Laval-Laurentides-Lanaudière) du ministère de l'Éducation

Dans certaines régions administratives du Québec, il existe des groupes de concertation dans le domaine de la bibliothèque. Le mode d'organisation et de fonctionnement de même que le choix des activités varient d'une région à l'autre. Cinq responsables décrivent les projets et les activités réalisées dans leurs régions.

Regional Consultation

Several administrative regions of Québec have school library committees. Their organisation, operations, and choice of activities vary from one region to the next. Five coordinators describe the projects and activities accomplished in their regions.

Dans chaque région administrative du ministère de l'Éducation du Québec, les Directeurs généraux des commissions scolaires autorisent l'existence de comités de concertation dans les divers champs de l'activité éducative, notamment celui des moyens d'enseignement, audiovisuel ou bibliothèque. L'existence de ces comités permet au personnel responsable du dossier dans les commissions scolaires de se réunir régulièrement pour échanger sur des problèmes particuliers, partager de l'information et des façons de faire, pro-

duire des documents ou organiser des événements relatifs à la promotion et à l'utilisation de la documentation et des services de la bibliothèque par le personnel enseignant et les élèves.

Au plan des orientations et du fonctionnement, les comités de bibliothèque relèvent du Comité régional des Directeurs des services éducatifs des commissions scolaires qui approuve le plan de travail en début d'année et reçoit le rapport d'activités en fin d'année. La direction

La concertación regional

En ciertas regiones administrativas de la provincia de Quebec, existen unos grupos de concertación en el campo de la biblioteca. El modo de organización y de funcionamiento así como la opción de las actividades varían de una región a otra. Cinco responsables describen los proyectos y las actividades realizadas en sus regiones.

régionale du ministère de l'Éducation collabore, selon le cas, à la coordination et au suivi des activités.

Dans ces groupes de concertation régionale, les prises de décision sont collectives. Chaque milieu, cependant, possède ses couleurs et son mode de fonctionnement, fixe ses priorités. Le texte qui suit décrit quatre situations dans des régions.

La région de Québec et de la Chaudière-Appalaches

Line Arsenault, technicienne en documentation

Richard Couture, technicien en documentation

Plus que jamais, cette affirmation empruntée au titre du rapport Bouchard sur la situation des bibliothèques des écoles au Québec est, pour les intervenantes et intervenants en moyens d'enseignement des commissions scolaires des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches, une force importante et nécessaire. On sait très bien que seul, isolé

chacun dans son milieu, il est difficile de donner suite à certains besoins exprimés par les usagers. Il est stimulant d'unir nos efforts pour réaliser un projet collectif puisque les responsables des moyens d'enseignement vivent à peu près les mêmes préoccupations et ont, somme toute, les mêmes attentes.

La concertation régionale est un moyen privilégié par lequel tous les partenaires prennent place et travaillent ensemble dans un même but: faire rayonner les bibliothèques dans leur milieu respectif. Depuis ses débuts, le **Comité des responsables des moyens d'enseignement** définit ses orientations et son plan d'action annuel dans cette optique. Les

réalisations et les projets qui en découlent visent à répondre à des besoins réels exprimés par le personnel des commissions scolaires de la région. Dans ses réalisations, le Comité veut également faire connaître sa position, ses croyances et ses souhaits auprès d'organismes, d'associations ainsi que du ministère de l'Éducation en matière de bibliothèques et de tous autres sujets connexes. Au cours des dernières années, les membres du Comité ont consacré leurs efforts dans les domaines décrits ci-dessous.

Le Rapport Bouchard

Le Comité régional a tenu à donner des suites à la parution du rapport *Les bibliothèques scolaires québécoises: plus que jamais...* Il a fait parvenir au ministre de l'Éducation de l'époque, Claude Ryan, un document reflétant les propos et les commentaires des membres du groupe régional. Cela a donné l'occasion de mener un débat très intéressant portant sur la situation des bibliothèques des écoles sur tout le territoire. Ce débat et la réflexion subséquente ont été les déclencheurs de plusieurs actions de mise à jour des bibliothèques dans notre milieu immédiat.

Le droit d'auteur

Un sous-groupe du Comité régional se préoccupe principalement du droit d'auteur en vue de fournir aux commissions scolaires de la région l'information la plus récente sur cette question: il suit de près les travaux de révision entrepris autour de la loi fédérale de même qu'il se tient au courant de tout changement qui peut intervenir dans les ententes existantes entre le ministère de l'Éducation et les divers organismes représentant les auteurs et les créateurs, relativement à la question du droit d'auteur dans les écoles.

L'informatisation des centres de ressources documentaires

Les technologies de pointe sont maintenant accessibles aux bibliothèques des écoles. Les équipements informatiques, les logiciels de gestion, les banques de données et la télécommunication sont autant d'outils que le personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres de ressources éducatives apprivoisent au jour le jour. Le Comité

régional suit de près le développement de l'informatique dans les bibliothèques. Il se préoccupe de développer une expertise collective dans les étapes d'informatisation, le choix des équipements et du matériel nécessaires, la formation et le perfectionnement du personnel, les «trucs» à faire et les «trucs» à ne pas faire; en bref, il s'attarde à toute question pertinente susceptible de faciliter une implantation harmonieuse de l'informatique. Ceux et celles qui ont une longueur d'avance dans ce domaine deviennent des personnes-ressources pour les autres. Cela évite les démarches ou des déboires inutiles pour ceux qui en sont à leur début.

Le répertoire des personnes-ressources en orientation des bibliothèques

Le Comité régional a répondu à un besoin relatif à l'animation de la bibliothèque manifesté par les gens de la région. L'idée d'un répertoire des personnes-ressources a germé et un sous-comité de travail a décidé de réaliser ce projet. Il a élaboré un plan de travail, établi une répartition des tâches et fixé un échéancier. Les résultats du travail ont été présentés aux membres du Comité régional qui a donné son approbation pour la finalisation et la diffusion du répertoire des personnes-ressources disponibles dans la région.

Une production de vidéos pour l'utilisateur de la bibliothèque à l'école primaire et à l'école secondaire

Pour l'année 1992-1993, le principal projet du plan d'action était la mise en chantier de la production de vidéos pour initier les élèves du primaire et du secondaire à l'utilisation de la bibliothèque. Cet-

te décision vise à combler le manque de documents récents et actuels dans ce domaine. Deux sous-comités, un pour chaque niveau d'enseignement, travaillent à ce projet dont la finalisation est prévue pour le début de l'année 1995.

Les nouveautés, les événements, les informations

À chaque rencontre du Comité régional, une période de temps est réservée pour permettre aux membres des échanges et des communications d'information sur des sujets qui les concernent. C'est un moment privilégié pour passer en revue l'actualité de l'univers des bibliothèques: les congrès, les colloques, les salons du livre, les nouvelles parutions, les nouveaux équipements informatiques, le développement des logiciels utilisés, les nouveautés chez les éditeurs, les rencontres d'auteurs, les projets dans les autres régions, les publications professionnelles, enfin, tout ce qui peut nous intéresser. Ce volet des rencontres régionales permet à tous les partenaires de posséder la même qualité d'information car, souvent, pour différentes raisons, certaines personnes ne reçoivent pas toujours les informations qui les concernent.

La concertation régionale, nous, on y croit. Voilà le mot d'ordre que nous nous sommes donné pour réaliser les projets auxquels nous croyons. Les prochains pas que nous ferons seront plus assurés parce que plus riches des expériences passées. Le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires doivent trouver dans la concertation régionale le moyen de faire plus et *plus que jamais* en permettant et en facilitant la participation de leur personnel dans cette action.

La région de la Mauricie et des Bois-Francs

Gérard Héon, conseiller pédagogique en moyens d'enseignement

Depuis toujours, les responsables des bibliothèques des écoles et des commissions scolaires de la région ont ressenti le besoin d'échanger avec les collègues de leur milieu, souvent éloignés les uns des autres par des dizaines de kilomètres. L'organisation du travail et l'éloignement

créent une situation d'isolement, d'où le besoin de se rencontrer.

Dans les années 70, on a proposé à la Direction régionale du ministère de l'Éducation d'inviter des représentants des commissions scolaires à des rencontres

formelles et régulières. La suggestion fut retenue et des rencontres eurent lieu pendant quelques années jusqu'au départ du répondant du dossier bibliothèque et audiovisuel à la Direction régionale. Par la suite, des responsables de bibliothèques ont insisté pour que les rencontres reprennent. Cela fut fait dans le cadre des **Groupes de travail spécialisé** (GTS), formule de concertation retenue dans la région de la Mauricie et des Bois-Francs.

Au milieu des années 80, des directeurs de services éducatifs de quelques commissions scolaires ont mis en doute la pertinence du GTS en moyens d'enseignement. Le GTS du secondaire venait de produire une étude démontrant la diminution constante des budgets accordés à la bibliothèque et à l'audiovisuel alors que le budget des commissions scolaires augmentait constamment. On parlait de restrictions budgétaires alors qu'il s'agissait d'une augmentation plus lente des budgets. De crainte que ne soit dissous le groupe, les membres du GTS du primaire en moyens d'enseignement ont décidé de mettre par écrit le fruit de leurs échanges. Un premier texte sur l'élagage a été suivi, en 1984, par le document *Centre de documentation: Prototypes de politique au primaire*. Offerts gratuitement par la direction régionale, plus de 1 000 exemplaires ont été distribués. La responsabilité des GTS est graduellement passée de la Direction régionale au groupe des directeurs de services éducatifs de la région.

Peu à peu, la responsabilité de tous les groupes de travail spécialisés a été prise en charge par la table de concertation des directeurs des services éducatifs. Ces derniers ont demandé à tous les groupes de travail des diverses disciplines de se concerter avec le groupe des moyens d'enseignement. Ensemble, ils ont produit une trentaine de listes thématiques de documents pertinents aux programmes d'études. Ces listes ont été publiées par **Services documentaires multimedia inc.** dans la collection *Diffusion sélective de l'information (DSI)*.

En 1987, le responsable du groupe de travail du secondaire et le répondant à la direction régionale ont réalisé une mission d'étude au Danemark pour examiner l'organisation des bibliothèques. Ils ont constaté l'existence de nombreux services

régionaux dont une structure intermédiaire pour les bibliothèques des écoles et les bibliothèques locales. Ils ont aussi rédigé un rapport détaillé qui fut très en demande. Par la suite, les deux groupes de travail du primaire et du secondaire (qui se sont fusionnés au moment du regroupement des commissions scolaires) ont préparé une proposition de création d'un centre régional de services aux bibliothèques. Les représentants des bibliothèques municipales ont été invités à ces travaux. Après plusieurs démarches, sans appui politique et sans subvention, le projet semblait voué à ne jamais voir le jour. C'est alors qu'un membre du groupe a proposé la création d'un centre de services n'ayant ni locaux, ni employés. Le **Centre régional de ressources documentaires** (CERRDOC) prenait vie en 1989. Rapidement, on a obtenu une charte et plusieurs commissions scolaires ont accepté d'offrir un service spécialisé aux autres: livres en langues étrangères, élagage, exposition des nouveautés, prêts d'appareils audiovisuels, conservation de documents régionaux et autres. Par la suite, le CERRDOC a conçu et publié divers documents: *Guide d'activités d'animation*, *Bibliodéfi* (jeu d'initiation à la bibliothèque), *Guide d'élagage*, *La bibliothèque à l'école* (guide de perfectionnement), *Bibliotrousse* (fiches d'activités d'exploitation de la bibliothèque). De plus, le CERRDOC publie les textes gagnants du concours d'écriture **J'écris pour de vrai** organisé par la Direction régionale à l'intention des enseignants. À ce jour, le Centre a publié sept albums et douze livres de poche destinés aux jeunes; quatre vidéocassettes en arts plastiques. Il prépare la diffusion de six autres vidéocassettes et un projet d'outil grammatical pour les élèves.

La région de la Montérégie

Jean-Yves Théberge, conseiller pédagogique

Dans la région de la Montérégie, la concertation existe depuis 1985. Elle prend appui sur les commissions scolaires qui ont un conseiller pédagogique, à temps plein ou partiel, responsable des moyens d'enseignement. Dès le départ, le Sous-comité des moyens d'enseignement qui regroupe, bon an mal an, une douzaine de personnes autorisées par leur organisme, s'est donné comme objectif de préciser les

À l'exception des livres pour les jeunes, les produits édités par le CERRDOC font partie d'un créneau qu'aucun éditeur n'a voulu occuper jusqu'à maintenant, sans doute à cause du marché restreint.

Si pendant un certain temps, des dirigeants scolaires ont perçu le CERRDOC comme un organisme étrange, ils sont maintenant unanimes à reconnaître son utilité. Toutes les commissions scolaires en sont membres et le conseil d'administration compte maintenant un directeur général et un directeur des services éducatifs. Le CERRDOC apparaît comme l'éditeur et le diffuseur privilégié pour le matériel produit en région par le milieu scolaire.

Les bibliothèques municipales participent-elles au CERRDOC? Seulement trois sont membres actuellement. D'autres participent à certaines activités. Le jeu *Bibliodéfi* a été lancé par la bibliothèque municipale de Shawinigan et celle de Drummondville. Comme les municipalités ont mis sur pied **Bibli-o-coeur**, un organisme qui fournit des services d'animation, les bibliothèques municipales s'impliquent peu dans le CERRDOC, mais la porte est toujours ouverte. Une fusion avec **Bibli-o-coeur** pourrait offrir une gamme de services plus complets et répondre aux attentes de chacun ou presque.

Les secrets de la réussite actuelle sont le travail d'équipe qui assure un contenu de première qualité, le bénévolat de plusieurs membres du Centre et l'accord mutuel entre les commissions scolaires qui permettent l'utilisation de leur personnel dans les autres milieux.

régional, documents de diverses natures ou journées de formation sont rendus accessibles à toutes les écoles de la région et parfois à celles des autres régions.

Lors d'une enquête que nous avons menée en 1987-1988 auprès des 459 écoles primaires et secondaires de la région, nous avons pu constater qu'il y avait beaucoup à faire pour que la bibliothèque soit un lieu riche, vivant et moderne. Dans notre esprit le renouveau nécessaire passait par des plans de développement et l'informatisation de la bibliothèque. Nous avons, à ce moment-là, engagé des discussions avec la GRICS (Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires) pour nous doter d'un logiciel de gestion qui répondrait à nos besoins. De là est né le logiciel REGARD que l'on retrouve dans la plupart des écoles de la province.

Il fallait aussi prendre les moyens pour que la bibliothèque soit non seulement gérée plus efficacement mais qu'elle soit plus vivante et qu'elle réponde mieux à des besoins pédagogiques. Pour atteindre ces objectifs, le Sous-comité des moyens d'enseignement a conçu, produit et diffusé les documents suivants:

- *Ma recherche* (Jacqueline Beaulac et Jacques Sénéchal). Une initiation à la fois articulée et simple à une méthode de recherche pour les élèves du deuxième cycle du primaire.
- *Répertoire des ressources pour les centres de documentation des écoles primaires et secondaires de la Montérégie* (Sylvie Juneau). Une brochure qui présente les gens qui peuvent animer des ateliers en fonction des différentes clientèles et sur divers sujets. Ce document a été produit avec la collaboration du ministère de l'Éducation.
- *Le grand jeu de la lecture* (Anne-Marie Aubin). Un immense tapis sur lequel les élèves peuvent se déplacer en répondant à des questions sur des livres écrits par des auteurs de la région. Ce jeu, accompagné d'un mode d'emploi et de questionnaires, a été offert aux écoles sur un carton d'un mètre carré.

- *Guide d'organisation des bibliothèques scolaires au primaire et au secondaire* (Jacques Sénéchal et Carole Sorel). En 170 pages, un guide illustré de dessins présentant tous les aspects de la gestion d'une bibliothèque d'école.

- *Guide d'achat pour les bibliothèques du primaire* (Madeleine Landry et Daniel Beauregard). Ce guide est, depuis trois ans, publié par **Services documentaires multimedia inc.** dans sa collection *Diffusion sélective de l'information (DSI)*.

- De plus, nous venons tout récemment de publier: *L'informatisation de la bibliothèque de l'école* (Robert Valois), *Projet d'implantation REGARD* (Denis Bergeron) et, en collaboration avec APO-Montérégie, *CD-ROM, Le tour de la question* (Ken France et Geneviève Sabourin).

La région de Laval-Laurentides-Lanaudière

Richard Bastien, répondant du Groupe coopératif régional

Le mouvement coopératif dans le secteur de la bibliothèque de la région Laval, Laurentides et de Lanaudière a connu ses premiers élans au cours de l'année scolaire 1988-1989. Au cours de cette année, nous avons eu des rencontres avec des intervenants des régions de Montréal, de la Montérégie et de la Mauricie et des Bois-Francs pour échanger sur les façons d'organiser la concertation régionale. De plus, un groupe de responsables de bibliothèques a réalisé une analyse de l'état de la situation des bibliothèques dans les écoles et les commissions scolaires de la région.

Les résultats de l'enquête menée auprès des directions des services éducatifs des commissions scolaires ont mis en évidence les faits suivants:

- le personnel des bibliothèques se sent isolé;
- la venue des nouvelles technologies d'information fait réfléchir beaucoup de milieux;
- les agents d'éducation sont conscients de l'importance de la bibliothèque dans

À la production de documents, il faut ajouter l'organisation de journées de formation pour les directeurs des écoles primaires (1991), pour les responsables de bibliothèque et les professeurs de sciences (1992), ceux de sciences humaines (1993) et, en 1995, ceux des arts. En avril 1994, plus d'une centaine de personnes participaient à une journée d'animation sur le logiciel *Lectorat* et sur la bande dessinée. Tout cela porte sur l'utilisation de la documentation écrite, audiovisuelle ou informatisée, dans l'enseignement. De plus, en collaboration avec la Direction régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière et de la Direction générale des ressources didactiques du ministère de l'Éducation, nous publierons à l'automne 1994 un programme de formation à l'utilisation de la documentation pour les élèves du secondaire.

l'application des programmes d'études et dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement;

- il est difficile, à cause de personnel en place peu nombreux, d'assurer un leadership qui influencerait les choix pédagogiques en vue de rendre essentielle la bibliothèque dans l'école.

Dans le but d'améliorer la situation décrite, ces mêmes responsables proposent, dans un rapport¹, de mettre sur pied un **Groupe coopératif régional** dont le mandat consistera à mettre en commun les réflexions touchant l'organisation et l'exploitation de la bibliothèque dans chaque milieu. L'objectif principal du Groupe sera de rendre accessibles des moyens d'action permettant la revalorisation de la pratique de la lecture. On propose alors de tenir des rencontres de concertation sur

1. Suzanne Dion et Michel Clément, *Projet d'établissement d'un groupe de travail coopératif pour les bibliothèques et les centres de documentation de la région 6.1*, Commission scolaire de Le Gardeur et Commission scolaire Chomedey de Laval, 1989.

des sujets d'intérêt régional et d'organiser des activités de perfectionnement à l'intention du personnel de bibliothèque.

En 1990, suite à une présentation du rapport Bouchard² à des gestionnaires des commissions scolaires, un sous-groupe de travail amorce une réflexion pour établir un plan de relance au secondaire en le situant dans l'esprit des recommandations dudit rapport. Le Groupe coopératif a plusieurs projets sur la table. En 1991, après des consultations avec des enseignants et des conseillers pédagogiques, un sous-comité du secondaire produit un outil³, à la fois liste thématique et guide, à l'intention des enseignantes et enseignants du programme de sciences physiques du secondaire, en vue de les aider à mieux exploiter la bibliothèque et la documentation qui s'y trouve. Le guide est lancé officiellement au cours d'une journée pédagogique organisée spécialement pour le personnel enseignant concerné. Suite à une entente, la société **Services documentaires multimedia inc.** diffuse la liste dans sa collection *Diffusion sélective de l'information (DSI)*.

Encouragé par cette réussite, le **Groupe coopératif régional** organise, à l'automne 1992, une session de perfectionnement sur les connaissances des programmes et les liens à établir avec la bibliothèque. Environ soixante responsables de bibliothèque participent à cette activité.

Le plan d'action pour l'année 1993 comporte deux volets: un volet régional et un volet interrégional. Au plan régional, un sous-groupe travaille à identifier et classer les habiletés documentaires des usagers en relation avec les programmes d'études en vue de produire des fiches d'activités à l'usage des élèves et du personnel enseignant. Au plan interrégional, deux déléguées de la région travaillent avec une collègue de la Montérégie en vue de produire un programme d'exploitation de la bibliothèque par les élèves du deuxième cycle du secondaire.

Pour l'année 1994-1995, le **Groupe coopératif régional du secondaire** entend poursuivre les travaux amorcés et établir des liens plus solides avec les

autres régions. Destiné aux directions des écoles primaires, un colloque régional est en préparation sous le thème «Je me livre». L'objectif est de sensibiliser les décideurs de première ligne à l'importance de placer la bibliothèque scolaire au coeur des activités pédagogiques de l'école.

Les projets réalisés, ceux en voie de réalisation et ceux qui émergent, démontrent que le travail coopératif est fructueux, qu'il est source d'énergie créative pour les personnes impliquées, ce qui fait dire à quelques-unes que la concertation régionale dans le secteur de la bibliothèque, c'est véritablement une affaire de coeur.

2. Québec, Comité d'étude sur les bibliothèques scolaires, *Les bibliothèques scolaires : plus que jamais... : rapport*, Québec, Ministère de l'éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, 1989, xiii, 216 p.
3. *Programme d'études SCIENCES PHYSIQUES 416-436, 2^e cycle du secondaire*. Montréal, Services documentaires Multimedia inc., octobre 1991, (Diffusion sélective de l'information).

CANEBSCO un service d'abonnement au Québec... et dans le monde entier.

CANEBSCO vise l'excellence dans les services offerts aux bibliothèques pour la gestion de leurs périodiques. C'est pourquoi:

- Nous avons créé et maintenons à jour une banque de données de plus de 220,000 périodiques, magazines, séries irrégulières, annuels et envois d'offices publiés dans le monde entier.
- Nous avons développé EBSCONET® un service d'abonnement en ligne reliant les bibliothèques avec notre banque de données.
- Nous avons développé des passerelles avec la plupart des systèmes intégrés en usage dans les bibliothèques.
- Nous opérons un réseau de 27 centres de traitement dans 16 pays et sur les 5 continents.
- Nous opérons un centre de traitement local pourvu de personnel formé pour comprendre et satisfaire vos besoins personnels.
- Nous vous offrons l'expertise d'une compagnie internationale jouissant d'une solide réputation.

CANEBSCO propose aux clients du Québec le service le plus complet et le plus pertinent pour une gestion efficace de leurs périodiques.

La compétence et la réputation CANEBSCO à votre service.

LES SERVICES D'ABONNEMENT
CANEBSCO
SUBSCRIPTION SERVICES LTD

Six Boul, Desaulniers, Suite 308
St. Lambert, Québec J4P 163
(514) 672-5878
Ligne directe pour Québec
(800) 361-7322